

**Réunion des DRA DD
8 et 9 octobre 2024**

- BREVET :

Aucun changement en 2025

Baccalauréat général :

Modification de l'épreuve de spécialité SES (BO du 19/09)

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo35/MENE2416667N>

RÉFORME DU LYCÉE PRO 2024/2025

Les 12 mesures de la réforme

AXE 1: Faire du LP un choix d'avenir pour l'économie

9 : Créer un bureau des entreprises dans chaque lycée

7 : Adapter l'offre de formation

8 : Passer de 4 500 à 20 000 le nombre de places en formation de spécialisation en +1 an

AXE 2 : Individualisation pédagogique et nouvelle approche formation professionnelle

1 : Gratifier les périodes de stage des élèves de la voie professionnelle

2 : Permettre des enseignements aux savoirs fondamentaux en classes réduites

3 : Permettre aux élèves de choisir des options

4 : Organiser l'année de T^{ale} en lien avec le projet de l'élève : accès à l'emploi ou poursuite des études

10 : Permettre aux professeurs volontaires d'exercer de nouvelles missions rémunérées

11 : Accompagner une prise de fonction réussie des nouveaux CE de LP

12 : Permettre une nouvelle approche pédagogique du LP autour du projet de l'élève

AXE 3 : La sécurisation des parcours

5 : Créer trois nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage

◆ 5.1 Tous droits ouverts

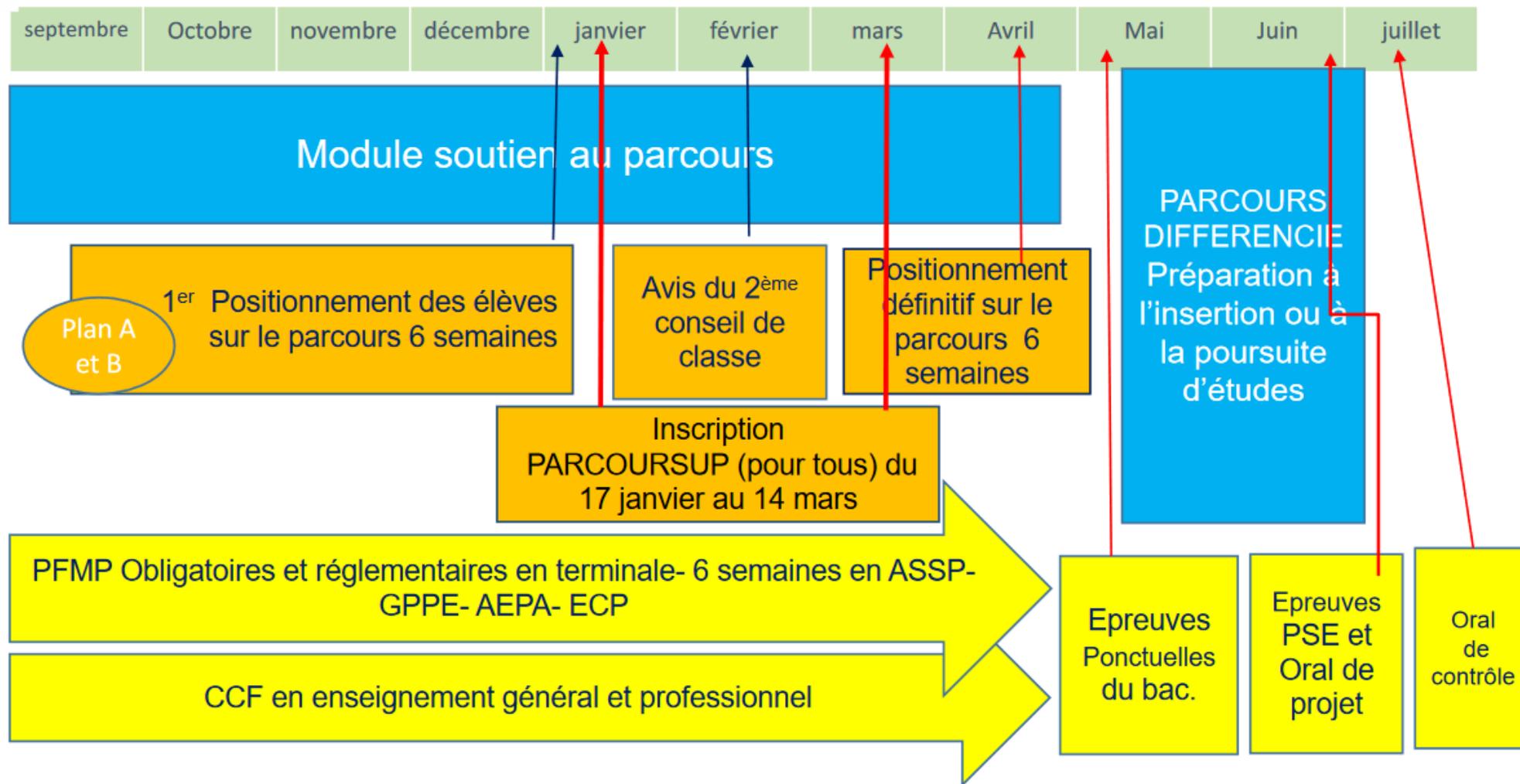
◆ 5.2 Ambition Emploi

◆ 5.3 Parcours de consolidation (BTS)

6 : Mieux préparer l'insertion professionnelle grâce à des partenaires extérieurs (Avenir pro)

Mesure 4 : Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève

Une nouvelle temporalité





Avril	
1 Ma	
2 Me	
3 Je	PARCOURSUP : finalisation projet
4 Ve	
5 Sa	
6 Di	
7 Lu	15
8 Ma	
9 Me	
10 Je	
11 Ve	
12 Sa	
13 Di	
14 Lu	16
15 Ma	
16 Me	
17 Je	
18 Ve	FIN SOUTIEN AU PARCOURS
19 Sa	
20 Di	Dimanche de Pâques
21 Lu	Lundi de Pâques 17
22 Ma	Vacances scolaires ac-poitiers
23 Me	Vacances scolaires ac-poitiers
24 Je	Vacances scolaires ac-poitiers
25 Ve	Vacances scolaires ac-poitiers
26 Sa	
27 Di	
28 Lu	Vacances scolaires ac-poitiers 18
29 Ma	Vacances scolaires ac-poitiers
30 Me	Vacances scolaires ac-poitiers
31 Sa	

Mai	
1 Je	Fête du Travail
2 Ve	Vacances scolaires ac-poitiers
3 Sa	
4 Di	
5 Lu	BAC PRO : Maths-PC 19
6 Ma	BAC PRO : Maths-PC
7 Me	BAC PRO : Maths-PC
8 Je	Fête de la Victoire
9 Ve	
10 Sa	
11 Di	
12 Lu	BAC PRO : Fr, HG EMC 20
13 Ma	BAC PRO : AA, éco-droit/gestion
14 Me	BAC PRO : LVB
15 Je	
16 Ve	
17 Sa	
18 Di	
19 Lu	21
20 Ma	
21 Me	BAC PRO : LVA
22 Je	
23 Ve	FIN "SOUTIEN AU PARCOURS"
24 Sa	
25 Di	
26 Lu	DEMARRAGE PARCOURS Y 22
27 Ma	
28 Me	
29 Je	Ascension
30 Ve	PARCOURSUP : début phase admission
31 Sa	

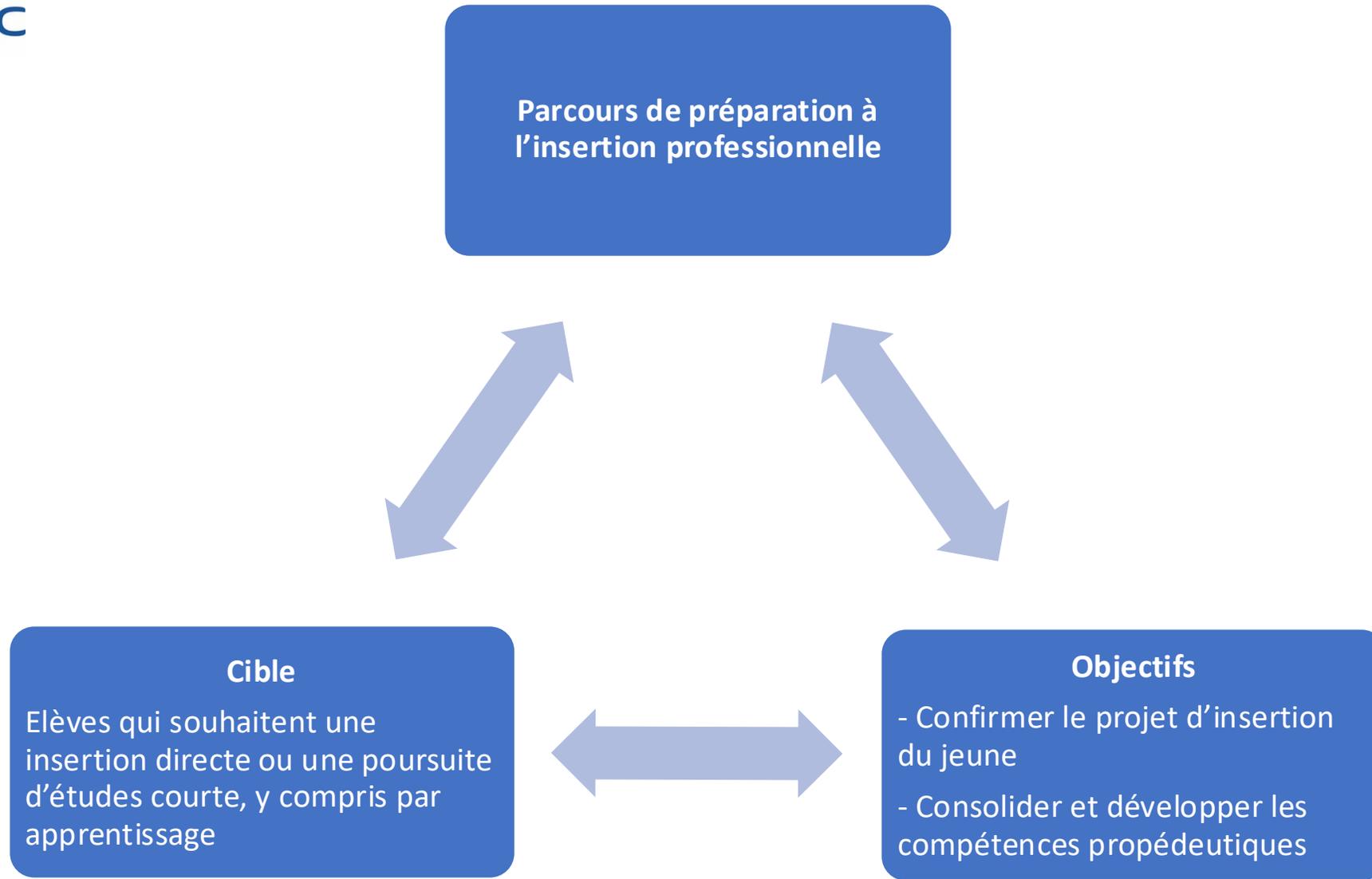
Juin	
1 Di	
2 Lu	23
3 Ma	
4 Me	CAP
5 Je	CAP
6 Ve	
7 Sa	
8 Di	Pentecôte
9 Lu	Lundi de Pentecôte 24
10 Ma	
11 Me	PARCOURSUP : phase complémentaire
12 Je	
13 Ve	fin des cours LP
14 Sa	
15 Di	
16 Lu	Oraux parcours Y 25
17 Ma	Oraux parcours Y
18 Me	Oraux parcours Y
19 Je	Oraux parcours Y
20 Ve	Oraux parcours Y
21 Sa	
22 Di	
23 Lu	Révisions 26
24 Ma	Révisions
25 Me	Révisions
26 Je	BAC PRO : PSE (matin)
27 Ve	Oraux projet (CO)
28 Sa	
29 Di	
30 Lu	27
31 Sa	

Juillet	
1 Ma	
2 Me	
3 Je	
4 Ve	Fin parcours Y
5 Sa	
6 Di	
7 Lu	28
8 Ma	RESULTATS BACCALAUREAT
9 Me	
10 Je	
11 Ve	PARCOURSUP : fin de la phase principale
12 Sa	
13 Di	
14 Lu	Fête nationale 29
15 Ma	
16 Me	
17 Je	
18 Ve	
19 Sa	
20 Di	
21 Lu	30
22 Ma	
23 Me	
24 Je	
25 Ve	
26 Sa	
27 Di	
28 Lu	31
29 Ma	
30 Me	
31 Je	

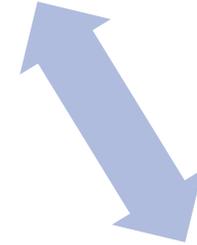
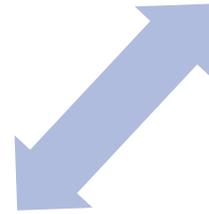
PARCOURS Y

Cette deuxième période d'épreuves sera précédée dans la mesure du possible d'un temps de regroupement, d'au plus quelques jours, de tous les élèves concernés au sein de l'établissement pour finaliser la préparation de l'épreuve de PSE et de l'oral de projet.

Les épreuves pratiques et orales du baccalauréat professionnel se déroulent selon les indications mentionnées sur le calendrier de chaque spécialité, à l'exception de l'épreuve orale de projet qui se déroulera à compter du jeudi 26 juin 2025



**Parcours de préparation à la
poursuite d'études**



Cible

Elèves qui souhaitent
suivre une formation
supérieure



Objectifs

- Consolider les prérequis à une entrée en formation supérieure.
- Renforcer, développer les compétences disciplinaires, les compétences transversales et psychosociales cibles
- Conforter l'ambition et la réussite des élèves ayant fait le choix de poursuivre leurs études

Volume horaire : 25 heures de travail encadré, sur 4 semaines + 1 semaine d'oraux de présentation par groupe d'élèves

Parcours coordonné par plusieurs enseignants

- qui intègre la consolidation et le renforcement disciplinaire et méthodologique en lien avec les enseignants de STS

- ✓ Travailler l'expression orale, la synthèse, la qualité de l'écrit, la prise de note efficace
- ✓ Développer des compétences en termes de mobilisation de l'outil mathématique
- ✓ Renforcer l'autonomie et la prise d'initiative
- ✓ Renforcer l'acquisition des compétences numériques

Modalités ; co-intervention, enseignants du supérieur et du LP, professionnels



- qui poursuit le développement des compétences psychosociales en mobilisant une démarche de projet

- ✓ Travailler la confiance en soi et permettre au jeune de prendre conscience de ses atouts et de les conforter
- ✓ Lever les freins liés à l'autocensure
- ✓ Affiner le projet professionnel
- ✓ Réaliser un retour réflexif sur les PFMP réalisées
- ✓ Développer ses capacités à travailler en mode projet
- ✓ Travailler l'insertion en cas de non poursuite d'études.

Modalités : ateliers / mentorat / sorties socio-culturelles / activités sportives et éducatives

- qui intègre du travail personnel (CDI, en autonomie...)
- qui peut comprendre des temps d'immersion en entreprise ou dans le supérieur, des conférences, du mentorat
- qui peut comprendre une mobilité internationale

Concrètement :

- Les EDT en juin
- Des pistes, propositions :
 - AGORA : logiciel entreprise
 - Vente/commerce : domaines immobilier / banque assurance/web
 - PCE : avec des expériences
 - ECP : gestion d'un salon, création d'un institut
 - ASSP : utilisation salle de simulations
 - AEPA : projet réalisable avec les terminales sur la période
- EPS : organisation des séances

Une grille horaire indicative

	Volume horaire indicatif	
	Parcours différencié	Hebdomadaire
Enseignements professionnels et Economie-gestion ou économie-droit	60h	10h
Enseignements généraux	60h	10h
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	18h	3h
Mathématiques/Physique Chimie	18h	3h
Langue vivante AVB	12h	2h
Éducation physique et sportive	12h	2h
Autre(s) enseignement(s) selon le choix de l'établissement	30h	5h
Travail personnel de l'élève	30h	5h
TOTAL DES HEURES	180h	30h

70572024